

Avril 2015

Numéro

VERSILLAT INFOS

7



p. 3

L'édito du
maire

**JE SUIS
CHARLIE**

p. 7

Budget



p.12

Les écoles



Brocante du 19 juillet 2014



Vœux du Maire

Exposition de peinture dans la salle des associations (juillet 2014)



Marché de Noël



Inauguration des éoliennes – vendredi 13 juin



L'édito du Maire



**JE SUIS
CHARLIE**

Face à la barbarie, la lâcheté, le crime, je n'ai pas de mot pour crier ma colère.

Je souhaite que vous vous persuadiez, tous ensemble, dans notre petite commune comme ailleurs, que nous ne devons pas céder à la peur et à la haine.

Nous sommes, avec une solidarité ressurgie de l'inacceptable, un peuple fort, une nation debout.

Chers concitoyens, le conseil municipal que j'ai l'honneur de conduire vous assure de sa volonté d'aller de l'avant et de construire ensemble, avec vous tous, un territoire où il fait bon vivre.

Bien à vous,

Pierre DECOURSIER

Intercommunalité

Vos trois élus Versillacois à la Communauté de Communes du Pays Sostranien (CCPS) : Pierre COURET, Pierre DECOURSIER et Marie-Paule GULYAS ont travaillé pour mener à bien divers projets intercommunaux.

Ainsi, le centre aquatique tant attendu est en travaux et on commence à deviner ce qu'il sera une fois terminé.

Plusieurs bibliothèques communales fonctionnent sur ce territoire de la CCPS, avec en tête de pont la médiathèque de La Souterraine et une étroite collaboration avec la bibliothèque départementale, il était indispensable de structurer un réseau de lecture publique intercommunale. C'est chose faite depuis le début de l'année 2015 et le fonctionnement sera effectif au 1^{er} avril 2015.

Relancer, optimiser la lecture publique, dans une France bafouée dans ses valeurs le 7 janvier, est pour nous une réponse forte contre l'obscurantisme, l'intolérance et pour la liberté de penser et de s'exprimer.

Saint Agnant de Versillat est dotée d'une carte communale depuis 2005. Dernièrement, la loi ALUR a modifié les futures règles d'urbanisme. L'ensemble du territoire national devra être couvert par des documents d'urbanisme plus complets, plus réfléchis et surtout à une échelle intercommunale à minima. Ainsi, pour ne pas pénaliser des projets communaux en cours ou à venir dans les dix communes du territoire, la CCPS envisage un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.).

Des démarches sont en cours et la décision à l'heure où j'écris ces lignes n'est pas totalement finalisée.

L'équipe municipale

LE CONSEIL MUNICIPAL

Pierre DECOURSIER, Maire

Roger JOSSE, Premier Adjoint, chargé des travaux ;

Jean-Luc MATHIEU, Deuxième Adjoint, chargé des festivités et du personnel technique

Annie PHILIPPON, Troisième Adjointe, chargée des finances

Marie-Paule GULYAS, Quatrième Adjointe, chargée des affaires scolaires et sociales

Les Conseillers municipaux :

Pierre COURET, Myriam BROGNARA, Loïc LARDY, Marilyne MAUMEGE, Gilles PENOT, Cécile LASSEGUES, Didier CHERON, Stéphanie BOUSSARDON, Robert DESPLACES, Sylvie VERGNAUD.

COMMISSION INFORMATION/COMMUNICATION

Annie PHILIPPON, Pierre COURET, Jean-Luc MATHIEU, Myriam BROGNARA, Marilyne MAUMEGE, Cécile LASSEGUES, Loïc LARDY

COMMISSION DES TRAVAUX

Roger JOSSE, Didier CHERON, Gilles PENOT, Robert DESPLACES, Stéphanie BOUSSARDON, Sylvie VERGNAUD

COMMISSION SCOLAIRE

Marie-Paule GULYAS, Jean-Luc MATHIEU, Cécile LASSEGUES, Marilyne MAUMEGE

COMMISSION DES FINANCES

Annie PHILIPPON, Pierre DECOURSIER, Pierre COURET, Loïc LARDY, Robert DESPLACES

COMMISSION DU PERSONNEL

Pierre DECOURSIER, Roger JOSSE, Jean-Luc MATHIEU, Annie PHILIPPON, Marie-Paule GULYAS

COMMISSION ANIMATION BROCANTE

Jean-Luc MATHIEU, Marie-Paule GULYAS, Didier CHERON, Gilles PENOT, Pierre COURET

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE

Titulaires : Roger JOSSE, Jean-Luc MATHIEU

Suppléants : Myriam BROGNARA, Sylvie VERGNAUD

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE LA SEDELLE, DE LA CAZINE ET DE LA BREZENTINE

Titulaires : Loïc LARDY, Pierre COURET

Suppléant : Robert DESPLACES

SIERS - EVOLIS23

Titulaires : Roger JOSSE

Suppléants : Jean-Luc MATHIEU

SYNDICAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE DE LA CREUSE

Titulaire : Annie PHILIPPON

Suppléant : Stéphanie BOUSSARDON

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Représentants du conseil municipal

Représentants du personnel :

Titulaire : Roger JOSSE

Cécile LAMBERT

Suppléant : Marie-Paule GULYAS

Séverine MARSAUD

LES EMPLOYES COMMUNAUX

Christine LAGRANGE, Cécile LAMBERT : secrétaires de mairie ;

Pascal LADAME, Didier VALADAUD, Joël DESMAISON, Patrice CHAMBRAUD : service technique.

Chantal VERGNAUD : agence postale, accueil et le départ du courrier de la mairie ;

Intervient à l'école :

Sylvie CHERON: cantine, garderie périscolaire, entretien des vestiaires du stade

Johanna CORAZZA, Marie-Kristine MAZERAT: ATSEM et garderie périscolaire

Séverine MARSAUD: ATSEM, garderie périscolaire, bibliothèque

Christelle BONNAUD, Christiane DARDANNE, Krystel DESCHAMPS, Christelle KAYSER: ateliers périscolaires, garderie périscolaire, entretien des locaux



Nous remercions les contractuels qui interviennent ponctuellement (remplacement ...) pour leur disponibilité.

Budget 2014

PREVISIONS - REALISATIONS 2014 ----- PREVISIONS 2015

BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2014	942 609,00	942 609,00	695 808,00	695 808,00
Réalisations de l'exercice	741 280,55	862 179,61	175 013,29	239 069,06
Report de l'exercice 2013			265 278,20	
Résultat exercice 2014		120 899,06	- 201 222,43	
Restes à réaliser à reporter sur 2015		-	64 027,00	95 259,00
Résultat total 2014		120 899,06	- 169 990,43	
PREVISIONS 2015	887 801,00	887 801,00	791 428,00	791 428,00

SERVICE DES EAUX

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2014	321 881,00	321 881,00	433 125,00	433 125,00
Réalisations de l'exercice	15 011,53	53 237,95	45 531,04	44 349,87
Report de l'exercice 2013		261 411,66	-	70 244,05
Résultat exercice 2014		299 638,08		69 062,88
Restes à réaliser à reporter sur 2015			18 876,00	
Résultat total 2014		299 638,08		50 186,88
PREVISIONS 2015	353 238,00	353 238,00	470 068,00	470 068,00

SERVICE ASSAINISSEMENT

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2014	31 820,00	31 820,00	23 246,00	23 246,00
Réalisations de l'exercice	23 862,77	25 787,06	14 930,37	16 850,31
Report de l'exercice 2013		4 430,35	7 324,02	
Résultat exercice 2014		6 354,64	- 5 404,08	
PREVISIONS 2015	28 140,00	28 140,00	19 084,00	19 084,00

Budget 2014

LOTISSEMENT ROUTE DU STADE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
PREVISIONS 2014	106 213,00	106 213,00	39 426,00	39 426,00
Réalisations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Report de l'exercice 2013		0,00	19 212,72	
Résultat exercice 2014		0,00	- 19 212,72	
PREVISIONS 2015	38 426,00	38 426,00	38 426,00	38 426,00

SECTIONS DE COMMUNE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
PREVISIONS 2014	4 240,00	4 240,00	17 964,00	17 964,00
Réalisations de l'exercice	137,00	567,82	0,00	0,00
Report de l'exercice 2013		3 680,61		17 964,59
Résultat exercice 2014		4 111,43		17 964,59
PREVISIONS 2015	4 686,00	4 686,00	17 964,00	17 964,00

Travaux

Les travaux réalisés sur la commune en 2014 :

- ❖ **Bâtiment scolaire** : rénovation de la clôture d'enceinte et de la salle informatique
- ❖ **Entretien de la voirie communale** :
 - Point à temps sur 1/3 de la voirie pour 13000 €.
 - Voie communale du Bourg vers Les Fougères : sur 850 ml, rechargement et revêtement bicouche (25000 €).
 - Voie communale des Gouttes vers La Prugne.
 - Reprise de chaussée dans le Bourg.
 - Lotissement Les Grands Champs et la Brande du Pont : rechargement et revêtement bicouche.
 - Chemins ruraux : Les Gouttes rechargement en concassé 40/70 et bitumage tricouche ; Lascoux reprise de chaussée et forme caniveau.
 - Village de La Grande Vergnolle : rechargement de la voirie et revêtement bicouche (16389 €).

Travaux prévus :

- ❖ **Les travaux d'aménagement du Columbarium** ainsi que **la réhabilitation du Pont du Pas** (sur la voie communale du Brac aux Maisons) prévus en 2014, seront réalisés au printemps 2015.
- ❖ **Travaux des écoles** : réfection complète de la toiture de la salle de motricité, grosses réparations sur la toiture du bâtiment scolaire. Remise aux normes de l'électricité. Remplacement de la plomberie. Remplacement des fenêtres côté route. Ces travaux font l'objet d'une demande de subvention et seront réalisés en fonction des dotations obtenues.
- ❖ **Travaux sur le réseau d'eau potable** :
 - suite à la mise en place des compteurs de sectorisation pour terminer le contrôle à distance des débits d'eau en temps réel, installation des reports d'alarme ainsi que des systèmes d'auto intrusion sur les réservoirs de Peuplat, L'âge du Bost et du Bourg. Ces systèmes donneront en temps réel toute anomalie de consommation (5000 €).
 - Le Bourg : réalisation d'un bouchage sur le réseau d'eau potable rue St Etienne. Pose d'une canalisation en polyéthylène qui a permis d'alimenter en direct les habitations de cette rue, et en cas de fuite, de priver d'eau qu'une partie du bourg (13700€).
- ❖ **Recherche d'eau potable** : le syndicat Basse Gartempe a fait réaliser en fin d'année 2014, dans la parcelle au-dessus du lotissement des Grands Champs, trois forages de moyenne profondeur 50 m et 70 m, ainsi que 2 autres forages à Lieux d'une profondeur identique. Sur ces 5 forages, 2 seraient parfaitement exploitables. Une première mesure de débit a donné un résultat de 7 à 10 m³/heure. Ce débit pourrait être amélioré par une fracturation hydraulique sous réserve que la qualité de l'eau soit aux normes après analyses.

Travaux réalisés sur la voirie communale et rurale par les employés communaux :

1. Le Gouënet : terrassement et empierrement d'accès.
2. Chemin de la Cafarderie : curage des fossés.
3. Route de Manze : décapage des banquettes et curage des fossés.
4. Le Chaudron : décapage des banquettes et empierrement, curage des fossés et pose de canalisation. Confection de tête de buse.
5. Voie communale du Pommeroux : décapage des banquettes et curage des fossés.
6. Beautribeau : aménagement de piste, réglage de la plateforme, curage des fossés, empierrement pose de canalisation d'eaux pluviales et confection de tête de buse.
7. Voie communale de Peudhouet à l'âge du Bost : décapage des banquettes, curage des fossés, remise en état de l'aqueduc existant.
8. Piste de Peudhouet : reprofilage, décapage des banquettes et curage des fossés.



9. Piste de la Maison Neuve : reprofilage du chemin et empierrement.
10. Beautribeau : création d'une plateforme à conteneur, terrassement, empierrement, et pose de tuyaux. Confection de tête de buse.
11. Piste de La Cueillère (cabane des chasseurs) : décapage des banquettes, curage des fossés, reprofilage du chemin, pose de canalisations d'eaux pluviales et confection de tête de buse.
12. La Peyre : décapage des banquettes, curage des fossés, pose de canalisations d'eaux pluviales et confection de tête de buse.
13. Aménagement patte d'oie de la piste, pose de canalisations d'eaux pluviales et construction de regard grille.
14. Voie communale des Moulins vers La Peyre : curage des fossés, pose de tuyaux entrée de champs et confection de tête de buse.
15. Voie communale de Mazegout vers Le Brac : décapage des banquettes, curage des fossés, pose de tuyaux d'entrée de champs et confection de tête de buse.
16. Chemin rural de Lascoux : élagage, reprofilage du chemin et empierrement
17. Chemin rural de Lascoux vers L'Aumône : décapage des banquettes, reprofilage de la plateforme du chemin, curage des fossés

18. Chemin rural du Grand Couret vers La Cafarderie : terrassement de la plateforme et pose de tuyaux
19. Piste du Marouzeau à La Rue : décapage des banquettes, curage des fossés, reprofilage du chemin et empierrement
20. Lagune St Agnant : aménagement de passages autour des bassins pour faciliter l'entretien de la végétation, curage des fossés
21. La Brande du Pont vers le Puyrolland : décapage des banquettes, curage des fossés et pose de tuyaux d'entrée de champs et confection de tête de buse.
22. La Brande du Pont : création d'un réseau d'eaux pluviales, construction de regards grille. confection de tête de buse, curage des fossés, reprofilage du chemin et empierrement
23. Lotissement des Grands Champs : aménagement de l'accès route de Manze, élagage, remblaiement, mise à niveau de 4 regards de visite, remise à niveau de 2 boîtes de branchement eaux pluviales/eaux usées.
24. La Vergnolle : décapage des banquettes, curage des fossés, entretien du réseau d'eaux pluviales existant et création d'un nouveau réseau, construction de regard grille, confection de tête de buse.

L'élagage

L'entretien des routes et pistes de notre commune représente chaque année un travail long et fastidieux.

Deux passages d'entretien des banquettes à la fin du printemps et un passage en fin d'année plus complet comprenant banquettes et haies.

Pour information, cet entretien des haies communales représente 600 à 650 heures de travail entraînant une consommation de 7000 à 7500 litres de gasoil.

Ajouter à cela une somme variant de 800 € et 1200 € de manilles, couteaux et boulonnerie, somme à laquelle il faut ajouter les vidanges, filtres pour tracteur et entretien de l'épareuse.

Ces opérations sont réalisées par les agents du service technique afin de minorer les frais déjà élevés de ces chantiers.

Eoliennes

Le conseil municipal a émis un avis favorable à une demande de prospection en vue de l'implantation d'un parc éolien. Des études sont en cours.

Lotissement de la Sedelle

Les 4 pavillons CREUSALIS du lotissement sont loués.

Il reste 2 parcelles constructibles en vente.

Vie scolaire

Les écoles de Saint Agnant de Versillat accueillent actuellement **69** élèves en élémentaire et **41** élèves en maternelle, soit 110 élèves.

Ces deux écoles sont un lieu d'apprentissage et un espace éducatif pour lesquels la nouvelle équipe municipale porte un attachement très important.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2013 avait nécessité une réorganisation tant au niveau du temps que de l'espace et des moyens en personnel.

Du fait de notre engagement dès le début, et pour mieux répondre aux exigences que cette réforme imposait, nous avons pu aborder la rentrée 2014/2015 de manière sereine, avec un retour positif des enfants, des familles, des enseignants, des encadrants.

Pour les prochaines années, la pérennisation des fonds, en terme financier, pour les rythmes scolaires a été votée.

Nous ne ferons pas une liste exhaustive des moyens mis à disposition des deux écoles mais rappelons pour l'essentiel :

- achat de petit matériel (pour activités diverses),
- achat de mobilier,
- travaux d'entretien comme la réfection du réseau d'évacuation des eaux usées, la peinture de la salle informatique,
- achat et maintenance du matériel informatique (école numérique),
- mise à disposition d'un temps de personnel pour la bibliothèque,
- mise à disposition d'un temps de personnel pour du jardinage...

8 personnes interviennent au quotidien à l'école et assurent :

- la garderie (matin et soir),
- le réfectoire : deux horaires de repas sont proposés afin que les petits de maternelle puissent manger dans le calme,
- l'aide en maternelle et aux préparations des activités (photocopies etc)
- l'aide à l'épluchage et la transformation des fruits dans le cadre de l'opération « un fruit à l'école ».
- l'accompagnement et le temps sieste,
- l'interclasse sur la pause méridienne,
- les temps d'activités périscolaires, travail en lien avec les projets d'école, créations de fresques murales, décorations et animations autour des saisons etc...
- l'entretien des locaux.



Atelier mosaïque



Toutes ces actions sont gratuites et montrent l'engagement de notre commune à collaborer avec ses écoles afin d'offrir aux jeunes pousses la même égalité de chances.

Nous restons vigilants face au risque éventuel d'une suppression de classe du fait d'une légère baisse d'effectif.

Nous vous demandons de nous contacter au plus tard le 31 mai 2015 pour toute nouvelle inscription.

Une réunion aura lieu le 25 juin de 17 h à 19 h avec la directrice de l'école maternelle.

Les conditions d'utilisation du transport scolaire et de fonctionnement de la garderie restent inchangées.

Le coût du transport est de 25 € par trimestre et par enfant.

La cantine :

- Maternelle : 2,93 € par repas.
- Élémentaire : 3,16 € par repas.

Voici l'emploi du temps de la semaine scolaire depuis septembre 2014

Emploi du temps des élèves :

	Garderie	Temps scolaire	Temps de repas	Temps périscolaire (ateliers)	Temps scolaire	Garderie
Lundi	7h30 à 8h50	9h00 à 12h15	12h15 à 13h45	13h45 à 14h30	14h30 à 16h30	16h30 à 18h30
Mardi	7h30 à 8h50	9h00 à 12h15	12h15 à 13h45	13h45 à 14h30	14h30 à 16h30	16h30 à 18h30
Mercredi	7h30 à 8h50	9h00 à 12h	pas de repas			12h à 12h30
Jeudi	7h30 à 8h50	9h00 à 12h15	12h15 à 13h45	13h45 à 14h30	14h30 à 16h30	16h30 à 18h30
	Garderie	Temps scolaire	Temps de repas	Temps scolaire	Temps périscolaire (ateliers)	Garderie
vendredi	7h30 à 8h50	9h00 à 12h15	12h15 à 13h45	13h45 à 15h45	15h45 à 16h30	16h30 à 18h30

De 8h50 à 9 h : accueil des élèves.

Spectacle de fin d'année



Informations diverses

Les encombrants

Depuis plusieurs années un ramassage des encombrants était programmé et une société était chargée du ramassage de ceux-ci.

En 2014, nous n'avons pas renouvelé cet engagement pour plusieurs raisons. Il y a de moins en moins d'objet ramassé et les administrés amènent leurs encombrants vers les déchetteries avoisinantes. D'où une réelle difficulté à trouver une entreprise pour réaliser ce travail.

La charte « zéro pesticide »

La commune s'est engagée depuis plusieurs années à la réduction de l'utilisation de produit phytosanitaire. Aujourd'hui, seules certaines parties du cimetière nécessitent l'application raisonnée d'herbicide.

Nous rappelons qu'il est interdit d'utiliser des pesticides à moins de 5 mètres d'un cours d'eau, dans les fossés (même à sec), sur avaloirs, caniveaux, bouches d'égouts, et sur tout espace public (emplacement poubelle, accotements...).

Nous souhaitons que chacun s'engage dans la volonté communale de préserver l'environnement pour la qualité de vie de demain.

La signature de cette charte, organisée par le CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement), sera médiatisée prochainement et une sensibilisation des jeunes générations sera organisée avec nos écoles.

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'INSEE réalise du 4 mai au 27 juin 2015 une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Venez réviser le code de la route !

Vendredi 22 mai 2015 à 19h30 à la MTL

Soirée organisée par la Préfecture, la gendarmerie nationale
et l'association *Les Amis de la gendarmerie*, présidée par Dominique BENON.



Associations

- **COMITE LOCAL FNACA :**

Président : Roger DAUPHIN 05 55 63 09 74.

- **AMICALE COMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS :**

Président : M Pierre DUMONTEIL 05 55 63 10 97.

- **ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE :**

Président : M Francis CASIMIR 05 55 63 68 14.

- **LES AMIS DE LA GYM :**

Présidente : Mme Irène DESVILLETES 05 55 63 01 26.

- **FOYER RURAL :**

Président : M Guy MAZERAT 05 55 63 19 73.

- **ASSOCIATION FAMILIALE :**

Président : M Guy TRIMOULET 05 55 63 32 25.

- **LES ANCIENS ELEVES DE SAINT AGNANT :**

Présidente : Mme Agnès MOURIOUX –GUZMANN 05 55 80 17 86.

Halte ...à la Rebeyrolle



- **ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES ECOLES :**

Présidente : Mme Céline GRAND BONACCHI 06 63 13 02 25

L'A.S.C.E a pour mission d'organiser des manifestations (loto, tombola, gouter du mardi en partenariat avec la boulangerie MOREAU, etc.) afin de financer les sorties, voyages et diverses activités pour les élèves des écoles de St Agnant de Versillat.

- **UNION SPORTIVE VERSILLACOISE :**

Président : M Laurent MAUMEGE 06 44 86 70 15

L'U.S.V compte une soixantaine de footballeurs : Vétérans, Séniors, Féminines mais aussi des équipes jeunes en entente avec le Pays Sostranien.

- **VERSILLAT LOISIRS ET CULTURE :**

Présidente : Mme Chantal MEGRAY 06 26 90 33 20

V.L.C propose diverses activités comme : Ateliers Théâtre , Peinture, et Couture, sorties nature , danse en ligne.

Vie communale

Commémorations du 8 mai



Dépose de la gerbe à la stèle du « Bois des Gandy » par M. Le Maire et Pierre Dumonteil, président de l'amicale communale des anciens combattants

et du 11 novembre

Interprétation de chants et récitation de poèmes par les enfants de l'école, accompagnés de leurs enseignantes



Pour la première fois et avec le concours de la MJC de la Souterraine, la fête de la musique a été célébrée à Versillat le 21 juin, avec le passage remarqué des « vieilles remorques »



Le dimanche 30 novembre, plus d'une centaine de personnes s'est retrouvée dans une atmosphère conviviale pour danser et partager le « repas des aînés », offert par la commune.



Infos pratiques

Horaires Mairie

✉ 10 rue de la Place 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT

☎ 05 55 63 07 68 / 📠 05 55 63 83 75

✉ commune-de-st-agnant-de-versillat@orange.fr

Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
jeudi de 13h30 à 17h30 ; vendredi de 8h30 à 12h00.

Agence postale

A la mairie, ouverte au public du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30.

Recensement citoyen

A leur seizième anniversaire, les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ; les inscriptions peuvent se faire sur le site mon.service.public.fr.

Gîte communal

Suite à la demande d'une famille de la commune victime d'un sinistre sur son habitation, le conseil municipal a décidé de lui louer le gîte pour la période nécessaire à la réhabilitation de sa maison.



Horaires Bibliothèque

Mardi : de 15h30 à 16h30

Mercredi : de 10h15 à 11h15

Samedi : de 10h30 à 12h

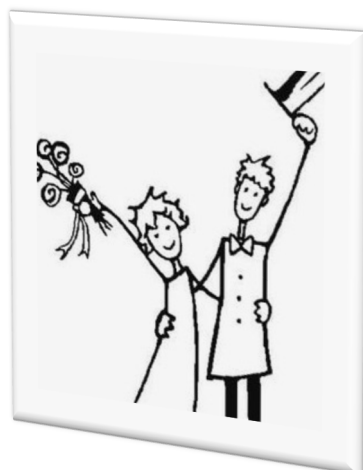
Fermeture aux vacances de pâques d'hiver et aout.

Devenue intercommunale, la bibliothèque offre à présent aux lecteurs la possibilité d'accéder à l'ensemble des ouvrages disponibles dans toutes les bibliothèques de la COM COM.

Etat civil 2014

NAISSANCES

Rose GAGNEUX	16 janvier 2014
Ilan BASSERY	26 février 2014
Djuliane CLEMENT	7 avril 2014
Nathan AUGROS ASSEMIEN	19 mai 2014
Lois RAYMOND	7 septembre 2014
Louis FERRANDON	17 décembre 2014



MARIAGES

Danielle DURAND & Georges GUYONNAUD
Laetitia DURIS & Bruno PRAY
Elise VALADOUX & Pierre BROCHIER
Sabrina LEFAURE & Olivier FONTENEAU
Marie-Claude BOYER & Michel BERNARD
Pauline FOREAU & Thomas DUMIGNARD
Marie AUGROS & Baptiste THOMANN
Martine DELORENZI & Jean-Claude HARNET
Marlène BERTIN & Nicole LIARD

DECES

Mauricette THUIT, épouse NICAUD	16 février 2014
Georgette CLAUX, veuve TRIMOULET	22 février 2014
Monette VALADON épouse LONGEAUD	08 mars 2014
Maurice FLEURAT	11 juin 2014
Jacqueline BERGER, épouse DELAFONT	2 juillet 2014
Roland DELAFONT	16 octobre 2014



1. Essouby ; 2. Lotissement de la Sedelle ; 3. Le Cluzeau ; 4. Peufeurier ; 5. Villeberthe ; 6. Bouchardon